

MAIRIE DE LOCMIQUELIC

ARRETE POUR TRAVAUX –HYDROCURAGE DES RESEAUX EAUX

NOUS, Eric PATUREL, Maire de la Commune de LOCMIQUELIC,

Vu le Code de la Route,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

Vu le Code des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2213-2/1

Vu la loi du 02 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Considérant la nécessité de règlementer la circulation rue de Kerderff

ARRÊTONS

Article 1 :

A compter du 4 septembre et jusqu'à la fin des travaux, la circulation sera alternée dans la rue de Kerderff afin d'effectuer des travaux d'hydrocurage et passage de caméra dans le réseau des eaux usées et eaux potables. Le chantier est mobile.

Article 2 :

Mise en place de la signalisation par l'entreprise intervenante : **CEQ Ouest**

Article 3 :

La Gendarmerie et la police municipale sont chargées, chacun en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LOCMIQUELIC, le 29 août 2023

mis en ligne le 31 août 2023

Monsieur le Maire,

Eric PATUREL

